



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE
HAGUENAU-WISSEMBOURG
CANTON DE REICHSHOFFEN

Envoyé en préfecture le 11/12/2025
Reçu en préfecture le 11/12/2025
Publié le
ID : 067-216701102-20251204-DELIB_2025_58-DE



**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE DURRENBACH**

Date de convocation :

10/11/2025

MEMBRES DU CONSEIL

Afférents au conseil : 15

En exercice : 15

Qui ont pris part à la
délibération : 12

Procuration : 2

VOTE

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

Séance du jeudi 4 décembre 2025

L'an deux milles vingt-cinq, le 4 décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de Durrenbach, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre inscrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Dominique SIEDEL, Maire.

Membres présents : M. Dominique SIEDEL, Mme Laurence CORDON, Mme EINSETLER Sonia, Mme Angélique FABACHER, Mme Aurélie HAMMENTIEN, M. Thierry HEINRICH, M. Christian HOH, Mme Catherine KLINGLER, M. Edouard LIEBER, M. Alain PFEIFFER, Mme Nathalie SCHALL et M. Benoît VAREY

Membres absents : Mme Sylvie DUTEY (a donné procuration à M. Edouard LIEBER), M. Denis RICHTER et M. Yann SCHALL (a donné procuration à Mme Nathalie SCHALL)

A été nommé secrétaire de séance : M. Benoît VAREY

2025-58 : Révision du tarif du relais de l'amitié

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu la délibération n°2017-97 du 06/12/2017 fixant les tarifs de location relais de l'amitié,

Vu la délibération n°2020-51 du 02/09/2020 instaurant un complément aux tarifs de location du relais de l'amitié,

Vu la délibération n°2020-69 du 12/11/2020 validant le renouvellement de la vaisselle – Relais de l'Amitié,

Vu la délibération n°2021-49 du 30/06/2021 instaurant une facturation de la casse et de la perte de la vaisselle au relais de l'Amitié,

Vu la délibération n°2022-43 du 14/09/2022 modifiant la facturation de la casse et de la perte de la vaisselle au relais de l'Amitié,

Vu la délibération n°2024-05 du 15/02/2024 modifiant la facturation de la casse et de la perte de la vaisselle au relais de l'Amitié,

M. le Maire indique aux conseillers que la facturation du relais de l'amitié a très peu évolué ces dernières années et ce malgré les hausses constantes des diverses charges de fonctionnement. Afin de pouvoir pérenniser les locations de cette salle, il conviendrait de revoir la tarification en cas de location, afin de la rendre plus en adéquation avec les coûts réels supportés par la commune.

Après avoir entendu l'exposé de M. le Maire et en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité,

DE FAIRE évoluer les tarifs de location en modifiant notamment :

- La tarification pour les associations à but non lucratif : 3 locations gratuites par an, avec néanmoins un forfait de charge de 75 € pour chaque location.
A partir de la 4^{ème} location, un coût de 500 € s'appliquera, assorti de 75 € de charges par location,
- Les associations à but non lucratifs ou employant des salariés ne bénéficieront pas de la gratuité de la salle,
- La tarification pour les autres catégories d'usagers sera désormais la suivante :

Type de loueur	Type de location	incluses	charges
Castor de la Sauer	Ponctuelle	600 €	75 €
Associations de DURRENBACH	3 premières locations	gratuit	75 €
	à partir de la 4ème location	500 €	75 €
Associations extérieures	Ponctuelle	800 €	75 €
Privés de DURRENBACH	Grande salle	400 €	50 €
	Petite salle	200 €	30 €
Privés extérieures	Ponctuelle	600 €	50 €
Pinceaux d'or	Annuelle	750 € charges incluses	/

DE MAINTENIR les forfaits de nettoyage qui seront appliqués dans le cas où le ménage n'aura pas ou pas correctement été effectué par les locataires, ainsi que le forfait de tri de poubelles, dans le cas où ces dernières ne seraient pas triées (1 poubelle d'ordures ménagères + 1 poubelle de tri sélectif mis à disposition) :

Facturation au forfait	Nettoyage Partiel	Nettoyage Complet
Elements de cuisine (four, hotte, piano, etc.)	35,00 €	70,00 €
Elements du bar (lave-verre, comptoir, frigo...)	25,00 €	50,00 €
Toilettes (handicapées, homme, femme)	30,00 €	60,00 €
Petite Salle	30,00 €	60,00 €
Grande Salle	30,00 €	60,00 €
Extérieur (cour de l'école, jardin)	30,00 €	60,00 €
Nettoyage du tapis d'entrée		10,00 €
Tri poubelles		75,00 €

DE MAINTENIR les tarifs en cas de casse ou de perte de matériel :

SALLE		BAR	
Prix unitaire TTC	Tarif facturé	Prix unitaire TTC	Tarif facturé
Thermos	15,00 €	Cerveise	5,00 €
Sous tasse Café	2,00 €	Verre à bière	4,00 €
Tasse à café	2,00 €	Flûte à champagne	7,00 €
Verre à vin blanc (à pied vert)	3,00 €	Verre Soft	4,00 €
Verre à vin rouge	2,00 €	Verre ordinaire	2,00 €
Verre à eau	2,00 €	Verre à schnaps	5,00 €
Assiette creuse	4,00 €	Seau à champagne	11,00 €
Assiette à dessert	4,00 €	Cruche à eau	10,00 €
Assiette plate	5,00 €	Plateau de service	8,00 €
Panier à pain	10,00 €	Percolateur	360,00 €
Sel Poivre	15,00 €		
Fourchette	4,00 €	MATERIEL	
Couteau	4,00 €	Prix unitaire TTC	Tarif de la casse
Cuillère à soupe	4,00 €	Pelle + balayette	5,00 €
Cuillère à dessert	2,00 €	Balai	10,00 €
Saladier (grand)	10,00 €	Duplicata Clé	25,00 €
Saladier (petit)	5,00 €		

D'AUTORISER M. le Maire à faire appliquer ces nouveaux tarifs pour les prochaines locations
du Relais de l'Amitié.

DE PREVOIR ces recettes au budget de la commune.

Ont signé tous les Conseillers présents.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa réception par le Représentant de l'Etat.

Pour copie conforme
Durrenbach le 4 décembre 2025
Le Maire : M. Dominique SIEDEL

Délibération exécutoire de plein droit conformément
aux dispositions de la loi n°82-623 du 22 juillet 1982

Le Secrétaire de séance : M. Benoît VAREY

